

Note d'information - RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

CAS N°1	ELEVES DOMICILIES ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES : Aubenas, Fons, Lachapelle-sous-Aubenas, Labégude, Lavilledieu, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Privat, Ucel, Vals-les-Bains, Vesseaux		
	Abonnement Tout'Compris	90 €	
	Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus	30 €	
Abonnement Tout'Compris – Quotient familial < 600 € (1)		CDATIUT	
	Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus	GRATUIT	
	Abonnement Tout'Compris – à partir du 4 ^{ème} enfant inscrit (2)	CDATIUT	
	Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus	GRATUIT	
	RAIS DE DOSSIER EN CAS D'INSCRIPTION APRES LE 20/07/2025	15 €	

(1) - Sur remise obligatoirement au format papier d'une attestation de paiement de moins de 2 mois délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'enfant et d'un justificatif de domicile / (2) - Sur remise obligatoirement au format papier d'une attestation de paiement de moins de 2 mois délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'ensemble des enfants ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile obligatoirement au format papier.

CAS	ELEVES SCOLARISES (<u>HORS ETUDES SUPERIEURES</u>) SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* <mark>ET</mark> DOMICILIES SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES : Ailhon, Aizac, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-			
N°2	Bésorgues, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Etienne-de-Boulogne, St-Josephdes-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Sernin, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vinezac			
14 2	des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Sernin, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vinezac			
Complément Urbain Tout'enbus				
Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un 30 €				
abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit) 50 €				
	Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus			

CAS N°3	ELEVES DOMICILIES SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* ET SCOLARIS SUPERIEURES) A L'EXTERIEUR DU TERRITOIRE DE LA CCBA	SES (<u>HORS ETUDES</u>	
Complément Urbain Tout'enbus			
Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un 30 €			
	abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit)	30 €	
	Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'enbus		

^{*}Communes CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas): Ailhon, Aizac, Aubenas, Fons, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Labégude, Lachapelle-sous-Aubenas, Lavilledieu, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Boulogne, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Privat, St-Sernin, Ucel, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vals-les-Bains, Vesseaux, Vinezac

CAS N°4 DOUBLE DOMICILE: Les élèves domiciliés et scolarisés sur l'une des communes listées au cas N°1 et ayant également un autre domicile en dehors des communes du cas N°1 doivent obligatoirement s'inscrire auprès de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES (renseignements sur <u>laregionvoustransporte.fr</u> et au 04 8000 7000)

	la à	
_/	Méthode à	
	Wern.	
	privilégier!	
	priviles	
	P.	

Comment s'inscrire?

CAS N°1 uniquement
Dès le 12 mai, Sur internet
boutique.toutenbus.fr

NOUVEAU: Possibilité de débit différé au 07/09/2025!

24h/24 & 7j/7

CAS N°1, 2 et 3

Dès le 12 mai, A la Maison de la Mobilité 8 chemin de la Plaine 07200 AUBENAS

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

CAS N°4

Dès le 12 mai, sur le site laregionvoustransporte.fr

Munissez-vous d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois, du formulaire d'inscription joint et de la carte oùra de l'élève. S'il possède déjà une carte oùra, possibilité de faire un duplicata à 15 € en cas de perte, vol ou dégradation. S'il n'en a jamais eu ou si celle-ci est périmée, une nouvelle carte sera créée gratuitement.